

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-Faut-il-elargir-la-distribution-des>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Nucléaire. Faut-il élargir la distribution des pastilles d'iode ?**

6 mars 2018

Nucléaire. Faut-il élargir la distribution des pastilles d'iode ?



Des comprimés d'iode sont distribués préventivement aux populations vivant à proximité d'une installation nucléaire : en cas d'accident provoquant des rejets radioactifs, la prise d'iode empêche la glande thyroïde de fixer l'iode radioactif. L'association pour le contrôle de la radioactivité de l'Ouest, l'Acro, demande que la distribution de ces comprimés soit élargie.

Toutes les personnes qui vivent à moins de 10 km d'une installation nucléaire, en France, font l'objet de distribution gratuite et régulière de comprimés d'iode. En cas d'accident, la prise de ces pastilles empêchera le corps de fixer les rejets radioactifs.

Le rayon de distribution fait débat. Une association, l'Acro (association pour le contrôle de la radioactivité de l'Ouest), demande à Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire, d'étendre cette distribution à un rayon de 100 km autour des centrales nucléaires, comme le font la Belgique ou le Luxembourg.

« Au niveau européen, les autorités en charge de la sûreté nucléaire et de la radioprotection recommandent, depuis 2014, qu'« une stratégie générale soit définie afin d'être en mesure d'étendre l'évacuation sur un rayon allant jusqu'à 20 km, la mise à l'abri des personnes et la distribution d'iode sur un rayon allant jusqu'à 100 km » », indique l'Acro.